



Mercredi 26 août 2020.

"Un masque pour tous les collégiens de la Charente-Maritime"

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME AUX CÔTÉS DES 30 000 COLLÉGIENS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Ministre de l'Éducation a précisé le protocole sanitaire mis en place pour la rentrée des classes jeudi 20 août dernier, il a annoncé notamment que **le port du masque sera obligatoire pour les collégiens**, les lycéens et les professeurs.

Afin d'accompagner les familles en cette rentrée scolaire "particulière", **le Département de la Charente-Maritime offre à chacun des 30 000 collégiens** que comptent les établissements publics et privés de la Charente-Maritime, **un masque lavable et réutilisable 50 fois**.

La distribution des colis de masques sera effectuée d'ici la fin de cette semaine dans les 61 collèges de notre Département (*51 publics et 10 privés*) par la Direction de l'Immobilier, des Collèges et de la Logistique de notre collectivité. **Les Conseillers Départementaux se chargeront**, en lien avec les équipes de direction des établissements, **de la remise de cet équipement à nos jeunes dès mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée des classes**.

*Ce masque est essentiel pour se protéger et protéger les autres,
réutilisable 50 fois il est également plus respectueux de l'environnement.*

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, le Département sera attentif aux besoins des familles au cours de l'année scolaire.